

À l'attention de Mme VANCOILLIE  
RC system  
Industrielaan, 17

B-8810 LICHTERVELDE

N/Réf.: 02/ 4070- GD/gd.

**Collaborateurs**Guy DUKERS  
Premier technicien  
guy.dukers@ulg.ac.beFabienne DUTHOIT Ir  
Ingénieur de recherche  
f.duthoit@ulg.ac.beJean-Pierre JORIS  
Ingénieur technicien  
jpporis@ulg.ac.beXavier KAISER Ir  
Ingénieur de recherche  
x.kaiser@ulg.ac.beAlexandre Maillard  
Ingénieur de recherche  
a.maillard@ulg.ac.beMonica MORICONI  
Correspondante  
mmoriconi@ulg.ac.beAlain VANDERMEULEN  
Premier technicien  
avdmeulen@ulg.ac.be**OBJET :** Mesure de l'indice d'affaiblissement acoustique aux sons aériens d'un mur rideau vitré alu avec un ouvrant (sans renfort acier sur le périmètre de l'ouvrant).**Rapport.****I. CONTENU DU PROCES-VERBAL**

Ce procès-verbal est constitué de 2 pages explicatives numérotées et de quatre annexes, trois présentant la description de l'échantillon et la quatrième les résultats de la mesure.

**II. GENERALITES**

Les mesures ont été effectuées le 8 juillet 2002 dans les laboratoires de l'Institut Montéfiore, au campus universitaire du Sart Tilman, par :

- Monsieur G. DUKERS, Premier technicien au CEDIA.

**III. MATERIEL DE MESURE UTILISE**

- 1 calibrateur électronique (94 dBSL à 1000 Hz)  
Brüel & Kjaer, type 4230; n° série: 1441391;
- 1 microphone Larson Davis, type 2541, n° série: 1850;
- 1 cathode follower Brüel & Kjaer, type 2619, n° série: 971165;
- 1 analyseur en temps réel Brüel & Kjaer, type 2131, n° série: 680020;
- 1 ordinateur PC avec système d'acquisition 01 dB, type : Symphonie;
- 1 bras rotatif Brüel & Kjaer, type 3923, n° série: 1357258;
- 1 boîte de polarisation Brüel & Kjaer, type 2084, n° série: 302294;
- 1 générateur de bruit Brüel & Kjaer, type 1405, n° série: 560543;
- 1 ampli de puissance Brüel & Kjaer, type 2706, n° série: 853026;
- 1 source de bruit Brüel & Kjaer, type 4224, n° série: 1102697;
- 1 ensemble de six haut-parleurs électrodynamique.

## V. CONDITIONS DE MESURE

Les mesures de l'indice d'affaiblissement acoustique ont été effectuées conformément aux dispositions techniques des normes, belge NBN S 01 - 005 et européenne EN ISO 140-3.

- La surface de la baie, dans laquelle l'échantillon a été mesuré, est de 11,5 m<sup>2</sup>.
- L'échantillon a été placé le 5 juillet 2002, par la société ZALUCO, entre deux chambres réverbérantes de volume égal à 135 m<sup>3</sup>.
- La description de l'échantillon est donnée aux annexes 1, 2 et 3 fournies par le constructeur.
- Les chambres de tests sont conçues pour éliminer toutes pertes par voies latérales.
- Le signal sonore, dans le local d'émission, était constitué de bruit blanc.
- Les niveaux de pression acoustique existant dans les chambres d'émission et de réception ont été mesurés, successivement, par intégration spatiale réalisée en 64 secondes.
- L'isolation acoustique brute est calculée par différence de ces niveaux :

$$L_{pme} - L_{pmr}$$

- L'indice d'affaiblissement acoustique est calculé par la formule suivante :

$$R = L_{pme} - L_{pmr} + 10 \log \frac{S}{A}$$

où: S est la surface, exprimée en m<sup>2</sup>, de l'échantillon;  
A est la surface d'absorption équivalente (de a = 1) du local récepteur.

A est calculée par la formule suivante :

$$A = 0.161 \frac{V}{T}$$

où: V est le volume, exprimé en m<sup>3</sup>, du local de réception;  
T est le temps de réverbération, exprimé en secondes, du local de réception.

Une mesure du temps de réverbération a été effectuée sur une douzaine de décroissances du niveau sonore.

La valeur moyenne arithmétique de ces résultats est retenue pour calculer A.

## VI. RESULTATS DES MESURES

Le graphique et le tableau donnés à l'annexe 4 fournissent les valeurs d'affaiblissement acoustique, mesurés par bandes d'un tiers d'octave comprises entre 100 Hz et 5000 Hz, du mur rideau vitré alu avec un ouvrant (sans renfort acier sur le périmètre de l'ouvrant).

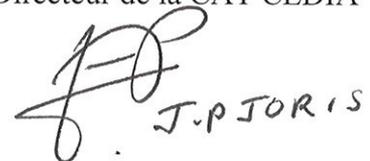
Fait à Liège, le 6 août 2002.

Le responsable de la mesure

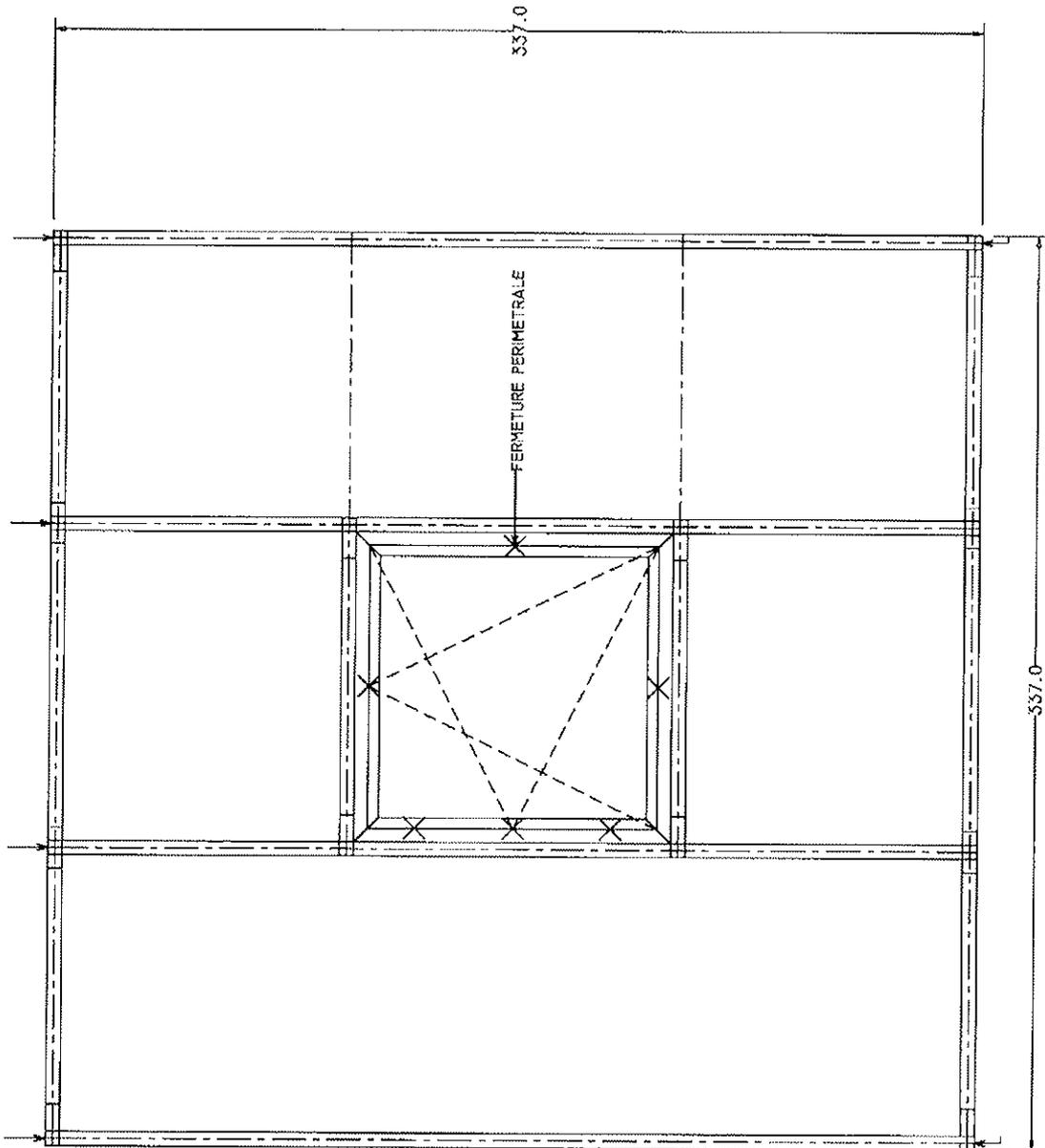
*par* Le Directeur de la CAT CEDIA

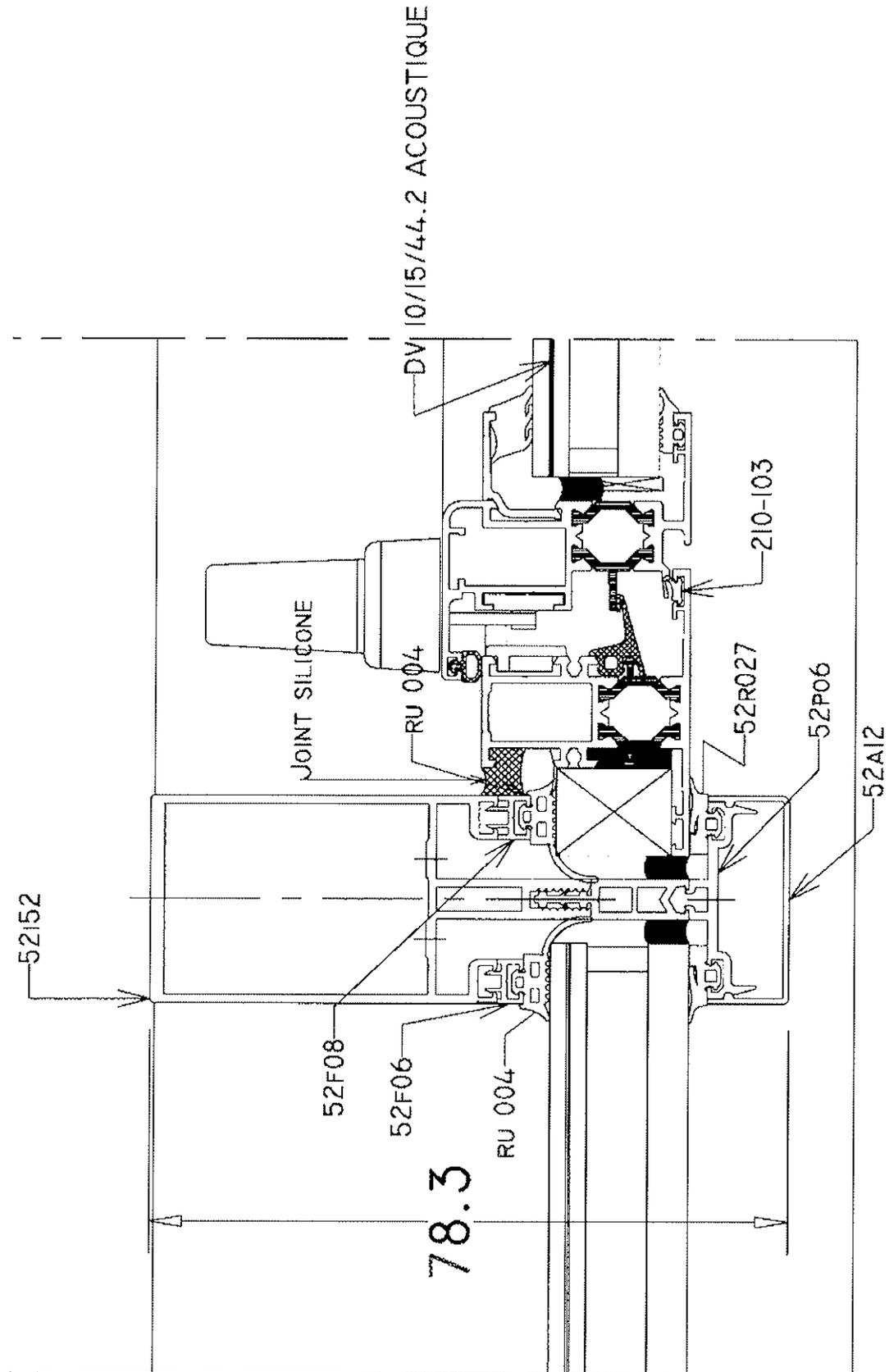


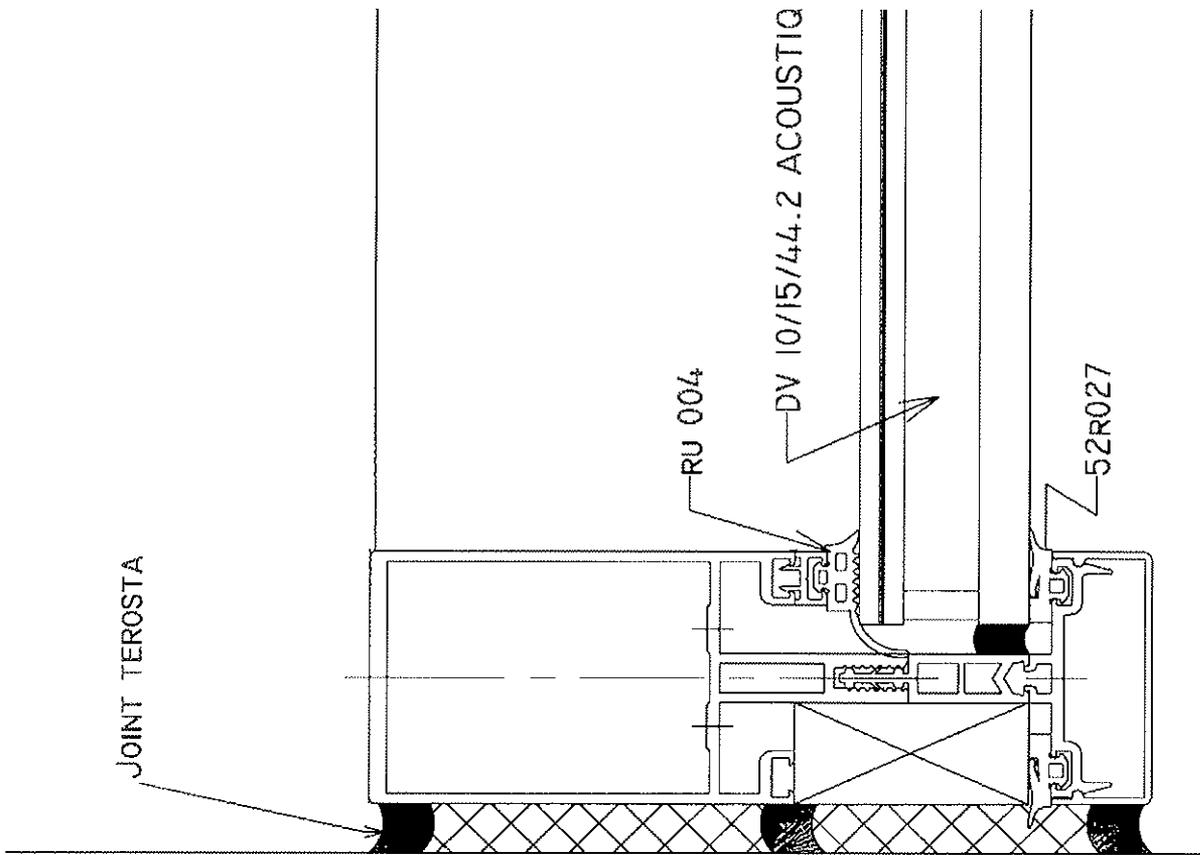
G. Dukers



J. Némerlin







Client : RC System  
 Fabricant : RC System  
 Epreuve montée par : ZALUCO

Identification du produit : Mur rideau vitré alu

Description de l'éprouvette et des dispositifs d'essai :  
 Mur rideau vitré alu avec un ouvrant  
 (sans renfort acier sur le périmètre de l'ouvrant).

Identification des salles d'essai : salles 2 et 3  
 date de l'essai : 8 juillet 2002

Voir annexes 1 à 3.

Aire de l'éprouvette (m<sup>2</sup>) : 11,5 m<sup>2</sup>

Masse surfacique (kg/m<sup>2</sup>) :

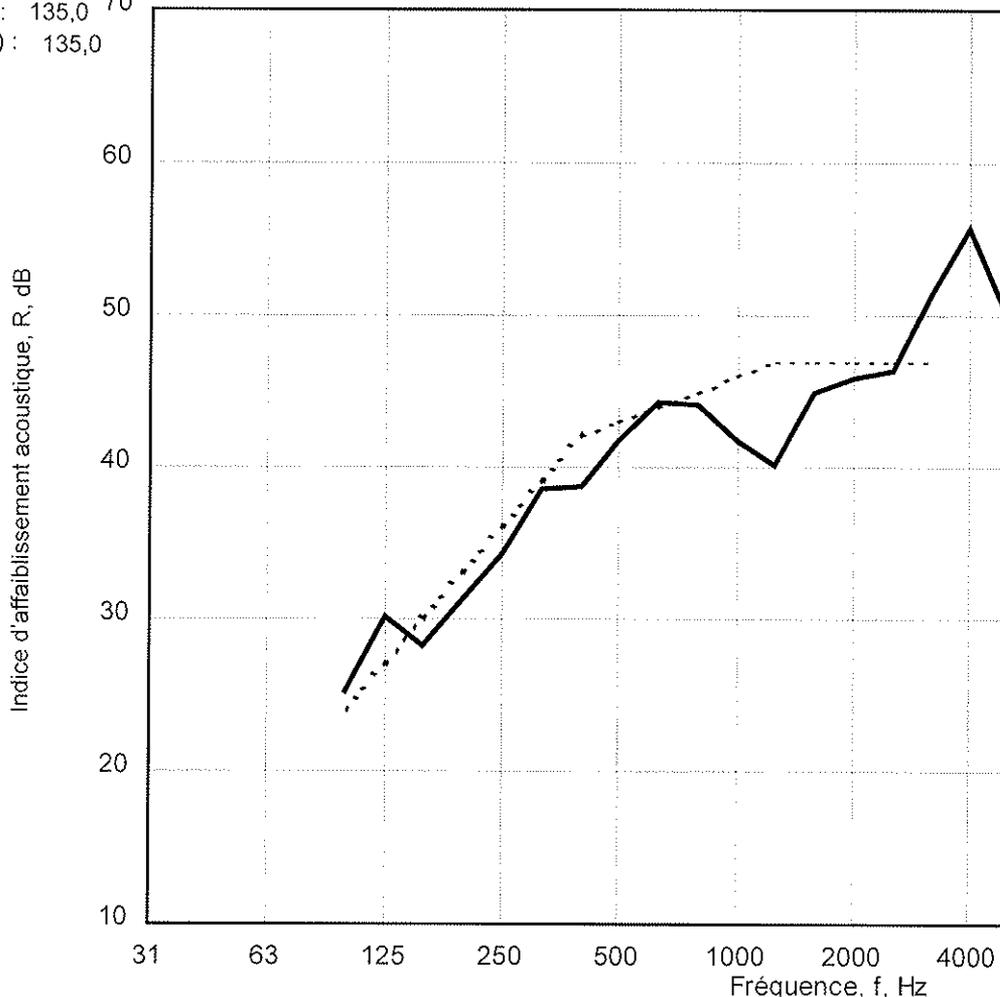
Température de l'air des salles d'essai (°C) : 20,1 °C

Humidité de l'air des salles d'essai (%) : 71 %

Volume de la salle d'émission (m<sup>3</sup>) : 135,0

Volume de la salle de réception (m<sup>3</sup>) : 135,0

Fréquence f Hz	R Tiers d'octave dB
50	
63	
80	
100	25,3
125	30,1
160	28,2
200	31,2
250	34,3
315	38,5
400	38,8
500	41,8
630	44,3
800	44,2
1000	41,7
1250	40,1
1600	44,9
2000	45,8
2500	46,3
3150	51,3
4000	55,7
5000	49,9



Evaluation selon ISO 717-1 :

$R_w (C; C_{tr}) = 43 (-1 ; -5) \text{ dB}$        $C50_{3150} = \text{ dB}$        $C50_{5000} = \text{ dB}$        $C100_{5000} = -1 \text{ dB}$

Evaluation établie à partir des  
 résultats de mesure obtenus par  
 une méthode d'expertise : ISO 140-3

$Ctr50_{3150} = \text{ dB}$        $Ctr50_{5000} = \text{ dB}$        $Ctr100_{5000} = -5 \text{ dB}$

Evaluation selon NBN S01-400

Catégorie NBN paroi :

Catégorie NBN façade : Va

Numéro de rapport : 02/4070

date du rapport : 6 août 2002

annexe n° 4



Centre d'étude et de  
 Développement en  
 Ingénierie Acoustique

Campus Universitaire du Sart-Tilman  
 Bâtiment B28 - Parking 32  
 B-4000 Sart-Tilman (Liège 1)  
 Tél : +32 4 366 26 51  
 Fax : +32 4 366 26 49